



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Convention avec la ville du Sourn pour le prêt de documents aux abonnés de la médiathèque de Pontivy

DEL-2013-060

Numéro de la délibération : 2013/060

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 05/06/2013

Date de convocation du conseil : 30/05/2013

Date d'affichage de la convocation : 30/05/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Gérard DERRIEN par M. François-Denis MOUHAOU, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, Mme Christine LE STRAT par Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Jacques PARMENTIER par Mme Annie PESSEL.

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ.

Convention avec la ville du Sourn pour le prêt de documents aux abonnés de la médiathèque de Pontivy

Rapport de Christophe MARCHAND

La Ville de Pontivy va ouvrir au public l'espace KENERE au mois de septembre prochain, ce nouvel équipement va abriter les services de la médiathèque et des archives.

Deux salles du Palais des congrès ont servi de locaux provisoires pour le prêt de livres, de CD et pour la lecture de la presse pendant la période du chantier.

Ces salles sont actuellement fermées au public et les abonnés de la médiathèque de Pontivy n'ont plus la possibilité d'emprunter depuis le 18 mai . Les documents en prêt ont été désherbés et il est procédé à l'équipement en RFID de la totalité des livres, CD, DVD qui trouveront leur place dans la future médiathèque. Il faudra ensuite effectuer le déménagement et le rangement des documents dans le nouvel espace puis appliquer sur le mobilier une signalétique destinée à guider les usagers.

Afin d'assurer une continuité de service, il va être proposé aux abonnés de la médiathèque de Pontivy qui le souhaitent, d'emprunter des documents à la médiathèque En Faim de Contes du Sourn dans l'attente de l'ouverture de l'Espace KENERE. Cette proposition doit être validée par une convention qui sera présentée au prochain conseil municipal de la Ville du Sourn.

Nous vous proposons :

- d'approuver la convention, ci jointe, à intervenir et d'autoriser le maire à la signer

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 6 juin 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE PONTIVY ET LA VILLE DU SOURN POUR LE PRET DE LIVRES,CD,DVD AUX ABONNES DE LA MEDIATHEQUE DE PONTIVY A LA MEDIATHEQUE EN FAIM DE CONTES DU SOURN

Préambule

La Ville de Pontivy va ouvrir au public l'espace KENERE au mois de septembre prochain, cet équipement abritera les services de la médiathèque et des archives.

Le bâtiment de l'ancienne bibliothèque et le foyer du Progrès dans sa proximité ont été détruits en 2011 pour permettre la construction du nouvel espace. Deux grandes salles du Palais des congrès ont servi de locaux provisoires pour le prêt de livres, de CD et pour la lecture de la presse.

Pour permettre l'équipement en RFID de l'ensemble des documents (livres, CD, DVD), le déménagement et l'installation dans les nouveaux locaux, les salles provisoires ont été fermées au public et les abonnés n'ont plus la possibilité d'emprunter depuis le 18 mai dernier.

Afin d'assurer une continuité de service, il va être proposé aux abonnés de la Médiathèque de Pontivy qui le souhaitent d'emprunter des documents à la médiathèque En Faim de Contes du Sourn dans l'attente de l'ouverture de l'Espace KENERE.

Article 1: Objet de la convention

Du lundi 10 juin au lundi 16 septembre 2013, les abonnés de la bibliothèque de Pontivy auront la possibilité d'emprunter livres, CD, DVD à la médiathèque du Sourn aux conditions de prêt et heures d'ouverture de cet équipement.

Article 2 : Modalités

Les abonnés de la bibliothèque de Pontivy devront pour bénéficier du service présenter leur carte d'abonnement personnelle.

Le service sera gratuit pour l'abonné mais les pénalités prévues par la médiathèque du Sourn en cas de documents perdus ou abîmés lui seront appliquées.

Article 3: Conditions financières

Une somme forfaitaire de 1 500 euros sera versée à la Ville du Sourn par la Ville de Pontivy en échange du service rendu aux abonnés de la médiathèque de Pontivy.

Fait à

Monsieur Henri LE DORZE

Monsieur Jean Luc OLIVIERO

Maire de Pontivy

Maire du Sourn